



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 17 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt quatre, le 17 Décembre, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Pierrette LUCHE, Maire.

Membres présents : Pierrette LUCHE, Cécile ODORICO, Béatrice FERRERE,
Christine SAINT-LOUBERT, Rémy CABAN, Alain DUBOIS, Alain LAUZIERE

Pouvoirs : Madame Monique MENDEZ pouvoir donné à Monsieur Alain LAUZIERE
Monsieur Franck LAPEYRERE pouvoir donné à Madame Pierre LUCHE

Secrétaire de séance : Rémy CABAN

Approbation du compte-rendu de la séance 19 Novembre 2024

Après lecture, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

A L'UNANIMITE DES PRESENTS :

1°) EXAMEN DU PROJET DE RENOVATION DE L'INTERIEUR DE LA SALLE DES FETES :

Le projet suivant est présenté :

. **Projet de rénovation du sol par dalles et rafraîchissement de la peinture sur les murs de la salle commune**

Madame la Maire donne lecture des devis avec deux options de l'Entreprise DUTREY soit :

La Société DUTREY :

Peinture sol + Mur	22 964,69 € hors taxes soit ttc 27 557,63 €
Sols souples + peintures	23 241,05 € hors taxes soit ttc 27 889,26 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de choisir la 2^{ème} option (dalles au sol + peinture).

Madame la Maire expose à l'assemblée que la commune de Castin est labellisé « Village d'Avenir » et que le projet pourrait être subventionné à :

- **40 % du montant hors taxes des travaux soit un montant de 9 296,42 euros au titre de la DETR pour les communes inscrites dans une contractualisation avec l'Etat telle que « Village d'Avenir ».**

.../...

Mairie de Castin

Rue de la Mairie 32810 CASTIN

Tél : 05 62 05 76 04

Mail : mairie.castin@gmail.com

Site internet : www.castin.fr



Madame la Maire précise que la commune :

- **Adopte l'avant-projet,**
 - **Arrête les modalités,**
 - **Dit que les dépenses seront inscrites au chapitre 21**
 - **S'engage à prendre sur ses fonds propres la part des travaux non subventionnée,**
 - **Autorise Madame la Maire à signer les pièces relatives à cette opération,**
-
- **Adopte le plan de financement ci-après :**

OPERATION	MONTANT TOTAL HORS TAXES	SUBVENTION ETAT DETR	PART COMMUNALE
Projet Rénovation Du sol par dalles et rafraîchissement de la peinture	23 241.05 €	40 % 9 296.42 €	13 944,63 €

La scène sera démontée avec précaution de manière à tenter de la réutiliser une fois la rénovation terminée.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- . **Journal d'informations pour début Janvier**
- . **Finalisation de l'organisation des voeux**

L'ordre du jour est épuisé, la séance s'est levée à 21 heures 40.